

MAC CROISSANCE FCP
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 7 septembre 2005 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « MAC CROISSANCE FCP » pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.948.221, un actif net de D : 2.932.677 et un bénéfice de D : 189.985, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « MAC CROISSANCE FCP » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis les états financiers du fonds commun de placement « MAC CROISSANCE FCP », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par « Amen Bank » représentent à la clôture de l'exercice, 21,85% de l'actif net du fonds, se situant ainsi au dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des Organismes de Placement Collectif.
5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 25 mars 2009

Le Commissaire aux Comptes
Mustapha MEDHIOUB

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimés en dinars)

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
Portefeuille-titres	4	1 876 942	2 721 425
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		837 140	1 613 800
Obligations et valeurs assimilées		933 791	919 190
Titres OPCVM		106 011	188 435
Placements monétaires et disponibilités		1 071 279	1 205 624
Placements monétaires	5	499 551	-
Disponibilités		571 728	1 205 624
Créances d'exploitation		-	13
TOTAL ACTIF		2 948 221	3 927 062
<i>PASSIF</i>			
Opérateurs créditeurs	8	15 281	18 497
Autres créditeurs divers	9	263	251
TOTAL PASSIF		15 544	18 748
<i>ACTIF NET</i>			
Capital	12	2 894 720	3 838 880
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		11	7
Sommes distribuables de l'exercice en cours		37 946	69 427
ACTIF NET		2 932 677	3 908 314
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 948 221	3 927 062

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>31 décembre</i>	
		<i>2008</i>	<i>2007</i>
Revenus du portefeuille-titres	6	66 431	147 274
Dividendes		19 577	104 461
Revenus des obligations et valeurs assimilées		46 854	42 813
Revenus des placements monétaires	7	16 701	3 216
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		83 132	150 490
Charges de gestion des placements	10	(42 250)	(55 112)
REVENU NET DES PLACEMENTS		40 882	95 378
Autres produits		19	-
Autres charges	11	(7 009)	(11 612)
RESULTAT D'EXPLOITATION		33 892	83 766
Régularisation du résultat d'exploitation		4 054	(14 339)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		37 946	69 427
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(4 054)	14 339
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		28 278	(60 605)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		183 443	32 467
Frais de négociation		(55 628)	(54 574)
RESULTAT DE L'EXERCICE		189 985	1 054

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	31 décembre	
	2008	2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	189 985	1 054
Résultat d'exploitation	33 892	83 766
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	28 278	(60 605)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	183 443	32 467
Frais de négociation de titres	(55 628)	(54 574)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(40 971)	(60 172)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 124 651)	1 755 051
Souscriptions		
- Capital	2 615 077	3 537 433
- Régularisation des sommes non distribuables	263 317	151 783
- Régularisation des sommes distribuables	21 763	44 356
Rachats		
- Capital	(3 766 845)	(1 920 133)
- Régularisation des sommes non distribuables	(253 724)	(54 658)
- Régularisation des sommes distribuables	(46 161)	(26 815)
- Droits de sortie	41 922	23 085
VARIATION DE L'ACTIF NET	(975 637)	1 695 933
ACTIF NET		
En début de période	3 908 314	2 212 381
En fin de période	2 932 677	3 908 314
NOMBRE DE PARTS		
En début de période	29 524	16 963
En fin de période	20 666	29 524
VALEUR LIQUIDATIVE	141,908	132,378
TAUX DE RENDEMENT	8,98%	2,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

MAC CROISSANCE FCP est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 20 Mai 2005 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 février 2005.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 7 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 06 octobre 2005.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

MAC CROISSANCE FCP est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'Amen Bank. Le gestionnaire étant MAC SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2008 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et bons ainsi que les placements monétaires sont évalués à leur coût d'acquisition, majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à D : 1.876.942 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		824 073	837 140	28,55%
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la côte		824 073	837 140	28,55%
ADWYA	34 715	170 840	214 990	7,33%
ATL	40 000	150 060	142 800	4,87%
BNA	100	822	884	0,03%
ATTIJARI BANK	14 757	212 453	202 628	6,91%
BT	550	61 063	61 187	2,09%
CIL	200	3 166	3 480	0,12%
SFBT	200	2 498	2 119	0,07%
TL	2 742	67 462	62 786	2,14%
TPR	30 540	153 922	144 393	4,92%
UIB	100	1 153	1 273	0,04%
DA CIL 2008	200	634	600	0,02%
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		863 500	933 791	31,84%
Obligation de sociétés		135 000	141 251	4,82%
Emprunt obligataire Amen Bank	1 500	135 000	141 251	4,82%
Bons du trésor assimilables		196 000	198 219	6,76%
BTA 10/2013	200	196 000	198 219	6,76%
Bons du Trésor Zéro Coupons		532 500	594 321	20,27%
BTZC 10/2016	1 000	532 500	594 321	20,27%
Titres OPCVM		104 687	106 011	3,61%
Actions des SICAV		104 687	106 011	3,61%
SICAV FIDELITY	1 000	104 687	106 011	3,61%
TOTAL		1 792 260	1 876 942	64,00%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2007	2 694 620	40 690	(13 885)	2 721 425	
* Acquisitions de l'exercice					
Actions cotées	9 070 767			9 070 767	
Titres OPCVM	915 213			915 213	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Actions cotées	(9 875 378)			(9 875 378)	173 138
Titres OPCVM	(997 962)			(997 962)	10 305
Obligations de sociétés	(15 000)			(15 000)	
* Plus ou moins values					
Actions cotées			27 952	27 952	
Titres OPCVM			326	326	
* Intérêts courus		29 599		29 599	
Soldes au 31 décembre 2008	1 792 260	70 289	14 393	1 876 942	183 443

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à D : 499.551, et se détaille comme suit :

	Emetteur	Coût d'acquisition	Valeur au	% actif net
Certificats de dépôt				
Certificat de dépôt au 10/01/2009 (au taux de 4,5%)	Amen Bank	499 501	499 551	17,03%
TOTAL		499 501	499 551	17,03%

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au 31 décembre 2008 à D : 66.431, contre un solde de D : 147.274 au 31 décembre 2007, et se détaillent comme suit :

	2008	2007
Dividendes	19 577	104 461
des actions et valeurs assimilées admises à la cote	13 184	85 236
des titres OPCVM	6 393	19 225
Revenus des obligations et valeurs assimilées	46 854	42 813
intérêts des obligations de sociétés	6 818	7 008
intérêts des BTA et BTZC	40 036	35 805
TOTAL	66 431	147 274

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à D : 16.701 contre D : 3.216 à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	2008	2007
Intérêts des certificats de dépôts	5 041	-
Intérêts des dépôts à vue	11 660	3 216
TOTAL	16 701	3 216

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2008 à D : 15.281, contre un solde de D : 18.497 à la clôture de l'exercice précédent, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Rémunération du gestionnaire	9 756	12 516
Rémunération du dépositaire	981	1 251
Rémunération du CAC	4 544	4 730
Total	15 281	18 497

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à D : 263, contre un solde de D : 251 à la clôture de l'exercice précédent, et englobe exclusivement la redevance du CMF.

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à D : 42.250, contre un solde de D : 55.112 au 31 décembre 2007, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Rémunération du gestionnaire	38 471	50 738
Rémunération du dépositaire	3 779	4 374
Total	42 250	55 112

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2008 à D : 7.009 contre un solde de D : 11.612 au 31 décembre 2007 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Rémunération du CAC	3 587	7 022
Rémunération du CMF	3 338	4 449
Services bancaires et assimilés	66	141
Autres	18	-
Total	7 009	11 612

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Montant	3 838 880
Nombre de parts	29 524
Nombre de copropriétaires	130

Souscriptions réalisées

Montant	2 615 077
Nombre de parts émises	20 112
Nombre de copropriétaires nouveaux	13

Rachats effectués

Montant	(3 766 845)
Nombre de parts rachetées	(28 970)
Nombre de copropriétaires sortants	(72)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	28 278
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	183 443
Régularisation des sommes non distribuables	9 593
Droits de sortie	41 922
Frais de négociation	(55 628)

Capital au 31-12-2008

Montant	2 894 720
Nombre de parts	20 666
Nombre de copropriétaires	71

Note 13 : Autres informations**13.1. Données par part et ratios pertinents**

<u>Données par part</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Revenus des placements	4,023	5,097	2,577
Charges de gestion des placements	(2,044)	(1,867)	(1,216)
Revenus net des placements	<u>1,978</u>	<u>3,230</u>	<u>1,361</u>
Autres produits	0,001	-	0,025
Autres charges	(0,339)	(0,393)	(0,160)
Résultat d'exploitation (1)	<u>1,640</u>	<u>2,837</u>	<u>1,226</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,196	(0,486)	0,442
Sommes distribuables de l'exercice	<u>1,836</u>	<u>2,351</u>	<u>1,668</u>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	1,368	(2,053)	2,754
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	8,877	1,100	11,613
Frais de négociation	(2,692)	(1,848)	(1,242)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	<u>7,553</u>	<u>(2,801)</u>	<u>13,126</u>
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	<u>9,193</u>	<u>0,036</u>	<u>14,352</u>
Droits de sortie	2,029	0,782	0,737
Résultat non distribuable de l'exercice	<u>9,582</u>	<u>(2,019)</u>	<u>13,863</u>
Régularisation du résultat non distribuable	0,464	3,290	14,893
Sommes non distribuables de l'exercice	<u>10,046</u>	<u>1,271</u>	<u>28,756</u>
Valeur liquidative	141,908	132,378	130,424
Ratios de gestion des placements			
Charges / actif net moyen	1,49%	1,42%	1,06%
Autres charges / actif net moyen	0,25%	0,30%	0,14%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,34%	1,79%	1,45%

13.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC CROISSANCE FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 1% l'an, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net à la fin de chaque semaine avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes.